

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 15 février 2018</p>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, M. Robert PARIS.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H33.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité.

### **TRAVAUX RUE DE CEINTURE**

Mme le Maire donne la parole à M. Bernard MACHET qui indique la réfection du macadam sur 20m de chaque côté du carrefour. Le SIEM qui effectuera des travaux ultérieurs procèdera par fonçage afin de ne pas détruire la partie neuve. A chaque endroit où il y a un problème d'eau, un CC1 sera mis en place relié à un réseau de puisards qui se déverseront dans un mini champ d'épandage situé sous l'ancien boulo-drome.

Les membres du Conseil demandent à Mme le Maire de contacter M. Richard en charge des travaux à la Communauté de Communes afin de faire le point sur les travaux prévus et ceux réalisés, qui ne semblent pas correspondre au projet initial.

Les membres du Conseil font part de leur déception et de leur incompréhension face à ce qui semble être une différence de traitement entre les communes en ce qui concerne les travaux de voirie.

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Mme Antonia PAQUOLA indique à l'assemblée que suite à la proposition émise par les gestionnaires des transports scolaires, les horaires du bus du collège ne pouvant être changés, la prise en charge des élèves de Saint-Hilaire se ferait à 16h45 au lieu de 16h30 comme il avait été demandé. Les horaires ne correspondant pas aux attentes émises, l'équipe enseignante et le Conseil d'école ont refusé la proposition de dérogation et ont décidé de rester dans la loi et de reconduire les horaires actuels.

A la rentrée prochaine, une nouvelle demande de dérogation sera émise.

M. Jean-Michel GILLET demande pourquoi la proposition qui ne décale que d'un quart d'heure a été refusée ?

Mme Antonia PAQUOLA et Mme le Maire expliquent que d'une part le bien-être des enfants n'est pas pris en compte et que les Maires des 3 communes du regroupement scolaire

travaillant en bonne intelligence avec l'équipe pédagogique soutiennent les enseignants dans leur souhait, et que d'autre part, ce décalage obligerait la mise en place d'un système de garde non financé pour les enfants qui attendent le bus de 16h30 à 16h45. De plus l'inégalité créée par ce décalage n'est pas acceptable, les enfants de Saint-Hilaire pourraient rentrer rapidement chez eux alors que les enfants des autres villages devraient attendre 30 à 45mn de plus avant de rentrer.

## **FÊTE PATRONALE**

M. Jean-Michel GILLET informe le Conseil Municipal que M. Smeeters qui tient habituellement les stands de la fête n'est pas disponible pour cause de maladie. Un remplacement est actuellement recherché.

Le point est fait sur l'organisation du week-end : l'association St Hilaire en fête se charge du samedi, la commune prend en charge le dimanche avec Jazz ambiance et ainsi que le lundi. Une demande sera faite à M. Jean-Luc RICHARD pour un menu.

Mme Lydie THIÉBAULT par le biais du CCAS propose de mettre en place une animation dénommée « repasse ton code ».

La commission fête se réunira pour mettre au point ces journées.

## **RECENSEMENT**

Mme Le Maire informe l'assemblée des résultats du recensement de la population qui a eu lieu en février 2017. La population est de 363 habitants, la population de référence est celle de 2015 désormais et compte 345 habitants. 163 adresses d'habitation ont été répertoriées dont 149 résidences principales et 15 résidences secondaires ou logement vacants.

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. Bernard MACHET indique au conseil les suites de la réunion sur le captage des eaux, au mois d'octobre les essais ont été annulés car la sécheresse ne permettait pas ces tests, au mois de janvier ils ont été annulés car il y a trop d'eau suite aux intempéries.

Les tests sont cadrés comme suit : 1 point au captage, un point en aval et un point rue de Souain. 1 point est à créer entre 5 et 10m du piézomètre, une mesure automatique relèvera le niveau d'eau. La qualité sera évaluée par des analyses plus poussées. L'objectif étant le maillage des captages sur le territoire de la Communauté de Communes de la région de Suippes.

Mme le Maire donne différentes informations :

- Réunion avec la Fredonca le 19/02/2018 à la mairie avec diagnostic de la commune
- 15H de travaux divers ont été réservés aux services techniques de la Communauté de Communes
- Les travaux d'accessibilité sont terminés à la salle des fêtes, pour l'année 2018 ce sont ceux de la mairie qui vont commencer
- Réunion de la Commission Communale des Impôts Directs samedi 17/02/2018
- Rappel du nettoyage des trottoirs à la charge des habitants lors d'épisodes neigeux

Fin du Conseil à 22h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 mars à 20h30.

